

*Initiatives ministérielles*

notre système électoral de règles qui soient acceptées par tous les Canadiens qui les comprendront très bien.

Il n'est pas question de priver les Canadiens de leur droit de parole. L'essentiel, c'est que nous procédions d'une façon différente de celle de nos voisins des États-Unis d'Amérique. Savez-vous comment ils procèdent là-bas? Je connais des gens au Sénat américain, — ce qui n'est pas étonnant après avoir siégé 30 ans à la Chambre des communes, — de même qu'au Congrès. Certains passent leur temps à recueillir des fonds en vue de leur réélection. Et ils ne sont élus que pour deux ans parce que la durée du mandat des membres est limitée à la chambre basse. Le mandat des sénateurs est de six ans et celui des membres du Congrès de deux ans. Imaginez, certains viennent à peine d'être élus en même temps que le président Clinton et déjà. . .

[Français]

—je peux vous prouver que j'ai des nouveaux amis qui ont été élus et qui sont déjà perpétuellement à la recherche de ce maudit argent qui semble être si nécessaire pour se faire élire. Mais nous savons, nous qui avons très bien testé le système au Québec, qu'il n'est pas parfait encore. Mais lorsqu'on demande toujours des sommes d'argent de plus en plus considérables, on finit par être attaché, et voilà contre quoi je m'objecte. C'est ça que je veux que les gens comprennent.

Que les gens qui veulent avoir l'indépendance d'esprit puissent dire, à l'intérieur des partis politiques de leur choix: Je n'ai pas d'argent, mais je suis capable d'en amasser un peu.

Quand je vois des gens au Dunkin Donuts, au coin de la rue chez moi, qui critiquent un peu et sur tout, je prends le temps d'aller leur expliquer. Et quand je vois les gens dans les bazars, dans les églises, je leur explique. Si seulement on croyait dans notre système!

Je vois des pages ici; ils peuvent prendre le parti politique de leur choix et dire: Moi, je suis un membre, je contribue et j'ai droit de parole. Je donne 10 \$, je paie de l'impôt, je donne 10 \$ au parti politique de mon choix et je reçois sur mon impôt 7.50 \$. Cela me donne le droit, pour 2.50 \$ de ma poche, de parler, d'être actif, de prendre ma place. On parle des femmes aujourd'hui. Mon Dieu, les partis politiques sont ouverts au Canada. C'est unique! Vous ne pourriez pas, si vous alliez en Europe, monsieur le Président, et vous le savez, vous impliquer aussi rapidement qu'on peut le faire au Canada dans le processus

politique. Le Canada, c'est cela qu'il a de beau; le Québec, c'est cela qu'il a de beau. Si quelqu'un veut bien y prendre sa place, il n'a qu'à s'inscrire, regarder dans tous les partis politiques ce qui peut lui plaire comme idéologie, se sentir plus à l'aise dans un parti plutôt que dans un autre et dire: J'y vais, et non seulement j'y vais, mais je vais contribuer.

• (2115)

Qu'est-ce que c'est pour quelqu'un de donner 25 \$ s'il paie de l'impôt, puisqu'il va en réclamer 19,75 \$? C'est un peu tout cela, l'esprit de la loi électorale. Et cela lui coûte 6,75 \$ pour dire: Je ne fais pas que parler, je ne fais pas que critiquer, mais je participe. C'est par milliers que les gens devraient se lancer à l'assaut des partis politiques, par millions au Canada. Mais si ce n'est pas par millions, ce sera par centaines de milliers de gens qui devraient se lancer à l'assaut des partis politiques, comme je le disais.

Eh bien, ce projet de loi, il est très simple. C'est le début de la réforme. Après avoir entendu Lortie, après l'avoir lu, après l'avoir déchiqueté, l'avoir digéré, on produit un premier témoignage de la modernisation. Nous allons continuer très activement cette semaine. Je veux dire à ceux qui ont été très actifs au sein de la Commission Lortie et ceux qui l'ont suivie de près que nous n'avons pas mis de côté le rapport de cette commission. Nous allons continuer. On appelle cela le stade numéro deux, et je me suis engagé.

[Traduction]

Je le répète. Le président du comité est ici. Il sait que nous n'aurions jamais accepté la première étape. Je sais que le député de Champlain et tous mes collègues en conviennent, si nous n'avions pas la tranquillité d'esprit en sachant que nous allons vous présenter un autre rapport avant les élections. Je vois que le président est d'accord. Je répète qu'il est le député qui a été injustement pris à partie par certains. Il s'agit du député de Calgary-Ouest. Je sais qu'il est aussi déterminé que je le suis.

L'engagement a été pris. Je ne vais pas perdre mon temps. Je ne prends pas un engagement que je ne peux tenir. Mes engagements politiques sont des engagements personnels. Quand je dis que je vais faire quelque chose, je le fais. Jamais je n'aurais consenti à ceci, si je n'avais pas été certain que nous allions procéder sans tarder et essayer de convaincre nos collègues d'aller plus loin,